



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU VIETNAM**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ref : UNIV05/2024/SCAC

Vu l'arrêté interministériel en date du 11 août 2023 désignant M. Olivier BROCHET, Ambassadeur de France au Vietnam, ordonnateur secondaire des dépenses de l'Etat,

Vu la décision n°66 en date du 11 septembre 2023 donnant délégation de signature à Madame Sophie MAYSONNAVE, en sa qualité de Conseillère de coopération et d'action culturelle,

Vu la demande du Président du Consortium USTH, en date du 19 septembre 2024,

L'Ambassadeur de France

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention :

- d'un montant de 35 000 € (Trente cinq mille euros)
- au bénéfice du Consortium USTH, représenté par M. Jean-Paul DEROIN, Président

Le soutien de l'Ambassade de France concerne la participation au financement des missions sortantes de l'USTH (Université des Sciences et des Technologies de Hanoi) à destination de la France.

Article 2 : Cette subvention a pour objet de participer au financement :

- D'une série de missions sortantes de l'USTH à destination de la France et des membres du Consortium USTH, pour des enseignants-chercheurs, doctorants et personnel administratif vietnamiens afin de renforcer les liens de cohésion entre les acteurs des deux pays.

Article 3 : Le règlement de cette dépense s'effectuera en une fois par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées suivent :



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	02209	00020387001	26	EUR	CCM TOULOUSE CAPITOLE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)	FR76	1027	8022
0900 0203 8700 126 CMCIFR2A				

Domiciliation
CCM TOULOUSE CAPITOLE
51 RUE D ALSACE LORRAINE
31000 TOULOUSE

Titulaire du compte (Account Owner)
CONSORTIUM USTH
CS61321
41 ALLEES JULES GUESDE
31013 TOULOUSE CEDEX 6

☎ 05 61 21 03 03

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

Numéro de SIRET : 528 894 934 00025

Article 4 : Le comptable assignataire de la dépense est le **Directeur Spécialisé des Finances Publiques pour l'Étranger**.

Article 5 : Le bénéficiaire devra fournir un compte rendu financier à l'issue de l'opération désignée à l'Article 2, qui devra être réalisée au plus tard le 31/12/2025. En absence de production de ce document, les sommes devront être reversées au régisseur pour le compte de l'Ambassade de France.

Article 6 : Le bénéficiaire s'engage à communiquer sur la subvention sur le site internet et les réseaux sociaux de l'université (et/ou des institutions impliquées) et à réaliser un *flyer* de promotion avec copie à la chargée de mission attractivité de l'ambassade de France, madame Quan Thuy Duong (quan.thuy.duong@ifv.vn). Le porteur de projet a obligation de communiquer avant la date limite (1 an après l'obtention des fonds) à Madame Duong les justificatifs de dépenses et le compte-rendu des travaux réalisés.



Fait à Hanoi, le 24/09/2024

Par délégation de l'ordonnateur secondaire


Sophie MAYSONNAVE

Conseillère de coopération et d'action culturelle

Éléments d'imputation budgétaire :

P185-04-enseignement supérieur et recherche, titre 6 – dépenses d'intervention, activité :

018501A40208, sous activité : 185-DGM-ED402-08-001DGM, catégorie 64.

001-LG : Soutien coopération dans les domaines universitaires et scientifiques